

Présents : Cf liste jointe

Début de la réunion par visio à 20H30

Rapport moral des présidentes :

Nous nous félicitons cette année encore du partenariat très interactif avec l'équipe enseignante qui nous sollicite régulièrement pour être en adéquation avec la réalité officinale.

Nous continuons grâce à l'engagement de bons nombre de confrères à susciter l'attractivité de la profession en intervenant dans les forum étudiants et lycéens, en accueillant des stagiaires mais aussi avec l'utilisation des livrets de stage conçus par Sophie Assire.

Nous remercions Anne Teynié qui quitte le bureau.

Rapport financier :

186 cotisations payées en 2024 soit 77 % de taux de recouvrement.

L'association a un solde positif de 18 826,84€ dont 13 869,90€ en épargne.

Après avoir interrogé les MDS présents à l'AG, il a été décidé de maintenir le montant de la cotisation à 40€ cette année encore. Ce montant est à virer de préférence avant la fin avril 2025 (appel de cotisation en pièce jointe) de façon à avoir reçu les cotisations pour le règlement de la soirée des MDS.

Le quittus est donné aux trésoriers.

Stages :

Les retours des étudiants montrent que globalement le stage d'initiation est mieux en fin de PH2 : il se fera sur 4 semaines (Du 4 juin au 22 août 2025) et il sera possible de le scinder en 2 périodes de 1+3 semaines ou bien 2+2 semaines. Il faudra prévoir en fonction de l'étudiant : s'il doit passer le rattrapage (il ne pourra commencer que le 23 juin) et à quelle période sera-t-il convoqué pour la formation AFGSU obligatoire (3 jours entre le 26 juin et 8 juillet : l'étudiant connaît déjà ses dates).

Le guide de stage est disponible sur :

<https://cpcms.fr/associations/rouen/wp-content/uploads/2024/06/Guide-de-stage-initiation-ph2.pdf>

Le stage de PH3 (douleurs et maladies métaboliques) aura lieu du 19 au 23 mai 2025. Quant à celui des PH4 (cardiologie et infectiologie), il se déroulera du 12 au 16 mai 2025.

Les guides sont à récupérer via le lien :

<https://cpcms.fr/associations/rouen/ressources/>

Il s'agit d'une trame d'échange entre le stagiaire et le MDS. Il ne doit pas être donné au stagiaire avant son arrivée.

Il n'est pas possible d'avoir en même temps 2 stagiaires de la même année sur la même période. Il est important d'aller renseigner sa fiche de MDS sur le site du collège afin que

les étudiants aient une vision du style d'officine dans laquelle ils postulent pour son stage : chaque officine est spécifique...

Le stage des PH6 : 59 étudiants (54 en 2024, 46 en 2023 et 37 en 2022)

Des formations sont encore à caler notamment le 02/06, elles sont en attente de validation avec Mme Halipré.

Le jury aura lieu le 24 juin 2025 et se présentera sous forme d'EPOS comme l'an passé. Pour être examinateur, il faut avoir suivi une formation ECOS. Si vous êtes intéressé, il faut contacter Frédéric Bounoure (frederic.bounoure@univ-rouen.fr) qui vous transmettra le lien afin d'effectuer la formation.

Afin de faciliter les échanges avec la fac :

Responsables :

François ESTOUR, responsable PH2, francois.estour@univ-rouen.fr

Thierry BESSON, responsable PH3, thierry.Besson@univ-rouen.fr

Tiphaine ROGEZ, responsable PH4, tiphaine.rogez@univ-rouen.fr

Malika SKIBA et Frédéric BOUNOURE, co-responsable PH4, PH5 et PH6 filière officine, malika.skiba@univ-rouen.fr , frederic.bounoure@univ-rouen.fr

Professeurs Associés aux Universités :

Caroline COQUIN, carolinebrulincoquin@pharmaciedumaillyvetot.fr

Caroline BERTOUX, bertoux.caroline@orange.fr

Cécile DETUNCQ, cecile.detuncq@sfr.fr

Christine HAIMET, haimet.christine@orange.fr

Stéphanie LAMOUREUX, stephanie-menager@live.fr

SCOLARITE , SECRETARIAT :

Sophie CARON, secrétaire du département de pharmacie (demande d'agrément). sophie.caron@univ-rouen.fr

Isabelle HALIPRE, responsable scolarité des PH2, PH5, PH6 (convention stage) isabelle.halipre@univ-rouen.fr

Isabelle CHAGNAUD, responsable scolarité PH3, PH4 (convention stage) isabelle.chagnaud@univ-rouen.fr

Formation des MDS et soirée :

Elle aura lieu le mercredi 21 mai 2025 au Quartier Libre comme l'an passé.

Le sujet de la formation n'est pas connu : plusieurs pistes avec notamment le calendrier vaccinal ou bien le management.

Pour rappel, il est obligatoire de faire 2 formations sur 5 ans pour le renouvellement d'agrément.

Tous les MDS à jour de leur cotisation sont les bienvenus. Les PH6 eux doivent être présents.

Rencontre professionnels/étudiants :

Marc-Antoine Dubois propose de faire comme précédemment un tableau listant les étudiants désireux de travailler en officine.

Renouvellements des agréments :

Un courrier de l'Ordre des pharmaciens va être envoyé aux MDS dont l'agrément arrive à échéance au 31/12/2025. Les documents demandés seront à renvoyer à Mme Caron. Une personne de la faculté viendra visiter les locaux du futur MDS à l'été ou à la rentrée. Pour les renouvellements, la procédure est simplifiée avec l'absence de visite. L'avis favorable est reçu tardivement et l'agrément ne commence que le 1er janvier de l'année suivant la demande soit le 01/01/2026.

Élection du nouveau bureau :

Départ de Anne Teynié, secrétaire.

Bienvenue à Virginie Bessou, pharmacien à Fleury sur Andelle (27)

Elle rejoint le bureau :

Nathalie BOSSER, trésorière
Nicolas CHOISELLE, vice-trésorier
Christelle Maini, vice-secrétaire
Sophie ASSIRE et Lucile LOUIN, coprésidentes.

Marc-Antoine Dubois sera en le lien avec les étudiants.

Échanges avec le doyen Mr Favennec, Mme Skiba & Mr Bounoure concernant le stage des PH6 et la réforme du troisième cycle :

Rien n'est vraiment acté et on ne sait pas si la réforme aura lieu à la rentrée 2025 ou à la rentrée 2026. Il s'agit du DES court des études de pharmacie qui se présentera en 2 stages de 6 mois avec 1 jour/semaine de cours au 1er semestre et 2 jours/semaine de cours au 2ème semestre (de mars à mai).

Les étudiants deviendront des agents d'état : la pharmacie verserait l'indemnité de stage et l'ARS remboursera la pharmacie. Au final, cela ne changerait rien pour le MDS au niveau financier (pas de charges sur l'indemnité versé).

Il y aurait une indemnité kilométrique si le stage se situe à plus de 30Km du domicile de l'étudiant mais reste entier la problématique du logement si le terrain de stage est très éloigné.

Un autre point à soulever est le choix du stage : se ferait-il en fonction du choix de l'étudiant ou en fonction du choix du MDS.

Il y a 52 PH5 en 2025 qui arriveront en PH6 à la rentrée prochaine, ce qui signifie qu'il faudra trouver 104 terrains de stage. Chaque MDS ne pourra accueillir qu'un seul stagiaire par an.

L'étudiant pourra prendre des vacances soit 6 fois 2 jours et 1/2 à chaque semestre.

Dans un second temps, le MDS deviendra un MDS universitaire et sera rémunéré pour accueillir un stagiaire. Le MDS devra pour se faire suivre une formation avec comme format 1/2 journée de formation à la faculté par exemple.

L'idéal serait que ces 2 changements de statuts pour les PH6 et les MDS aient lieu en même temps et c'est ce qui pourrait faire retarder d'une année la mise en place de la réforme du troisième cycle.

L'intérêt du stage en 5ème année a été évoqué par des MDS ; Mr Favennec a répondu qu'il réside aujourd'hui dans le travail demandé aux PH5 à savoir la conciliation médicamenteuse qui justifie pleinement le rôle de nos externes en pharmacie à l'hôpital.

Fin de réunion à 22H30